



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
D'ACCREDITATION ET DE  
SURVEILLANCE

## CERTIFICAT D'ACCREDITATION

**Sous-certificat au certificat d'accréditation de l'organisme  
Centre Hospitalier Emile Mayrisch**

**N°. 1/046**

En application des dispositions de la loi du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

**Centre Hospitalier Emile Mayrisch  
Site d'Esch-sur-Alzette**

Rue Emile Mayrisch  
L-4240 Esch-sur-Alzette

possède, conformément aux critères de la norme **ISO 15189 :2012**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. Ce sous-certificat est en relation avec le certificat principal de l'organisme Centre Hospitalier Emile Mayrisch. La présente accréditation, valable jusqu'au **13 janvier 2025**, est soumise à une surveillance périodique.

Dominique Ferrand  
Chef de département

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **13 janvier 2020**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE

1004331